

Les places de la ville, 2

Leurs noms au fil du temps

Dans les temps anciens, à Guerlesquin, centre important de foires et marchés, de très nombreux marchands, acheteurs, artistes et badauds venaient, souvent de loin, vendre leurs marchandises ou en acheter, produire leurs spectacles ou baguenauder.

Les règlements de ces foires et marchés étaient aussi exigeants, sinon plus rigoureux, que les règlements actuels. Les vendeurs avaient l'obligation de ne vendre leurs produits et les artistes de ne produire leurs spectacles que dans des endroits strictement bien définis, où ils étaient soumis à des droits d'étalage, ou de hallage pour ceux qui vendaient sous les halles.

Ces obligations ont donné et laissé des noms à certaines places. Ainsi, la place entre le *Champ de bataille* et le mur de l'ancien cimetière cernant l'église, où l'on vendait des cochons et des porcelets, et seulement là, et rien que des cochons et des porcelets, a pris et gardé le nom de *Place aux cochons*

Aussi, j'ai récemment été surpris, de découvrir par hasard une plaque dont je vous laisse lire le nom à moitié caché sur la photo ci-dessous, apposée sur ledit mur de l'ancien cimetière.

Les Guerlesquinais sont de sacrés blagueurs, j'ai réalisé alors que nous étions un certain premier jour du quatrième mois de l'année.

Depuis, cette plaque de farceur a été oubliée sur ce mur. La nature, serviable et complice, s'est mise à cacher ce beau poisson d'avril.



En juin 2023



Sur la *Place aux cochons* en 1951 (photo du Télégramme)

J'ai numérisé quantité d'anciens documents officiels, dispositions administratives diverses, actes de notaires, etc., pour ma quête sur l'histoire des maisons de Guerlesquin. Il y est fait usage de noms de places par exemple pour situer les emplacements de biens immobiliers (« *donnant sur..* », « *Près de...* », « *Face à...* », ou pour fixer des règles de gestion communale de la voirie.

Sur près d'un millier de pages de transcription portant sur la période de 1700 à 1950 (soit pendant 250 ans), voici, du plus grand au plus petit, les nombres respectifs d'occurrences du mot *place* chaque fois qu'il appartient au nom d'une place de la ville. En regard, les périodes d'utilisation de chacun de ces noms.

<i>Place aux cochons (ou aux porcs)</i>	21	1777	à	1925
<i>Place au beurre</i>	13	1789	à	1919
<i>Place aux vaches</i>	11	1830	à	1945
<i>Place de l'église</i>	10	1877	à	1936
<i>Place aux bœufs</i>	8	1853	à	1936
<i>Place au blé (ou au bled)</i>	5	1805	à	1831
<i>Place aux chevaux</i>	5	1845	à	1856
<i>Place aux génisses</i>	4	1863	à	1919
<i>Place du Champ de bataille</i>	4	1919	à	1943
<i>Place de la Liberté</i>	3	1919	à	1936
<i>Place aux sabots</i>	2	1804	à	1830
<i>Place aux denrées</i>	1	1830		
<i>Place aux veaux</i>	1	1830		

<i>Place aux patates</i>	1	1830
<i>Place aux poteries</i>	1	1830
<i>Place des ménétriers</i>	1	1853
<i>Place de la mairie</i>	1	1913

Bien sûr, cette liste ne résultant que de recherches personnelles ciblées et limitées ne fournit que de très vagues indications, assez surprenantes toutefois.

Un constat néanmoins, on n'y retrouve aucun des noms d'aujourd'hui, lesquels, ce n'est que mon avis chahuteur, fleurent un peu le faux authentique.

Je dois préciser tout de même que l'on trouve aussi le nom *le martray*, (pas *La Place du Martray*) dans l'*aveu du Parc* bien connu du 20 décembre 1732 quand il indique que *la prison* donne sur *Belle Assis*, sur *le couvent*, sur *les halles*, sur *la maison du Cran*, sur *le martrait* et sur *la place des foires*.

Ces noms de places, souvent noms d'usage non officialisés, ont été fluctuants. Sur les cartes postales du début du siècle dernier, on baptise bien la *Place du Martray* d'aujourd'hui, qui était *Place de l'église* il y a peu, du nom de *Place du Marché*. J'en surprendrai plus d'un en vous expliquant que son vrai nom officiel est peut-être *Place Pierre Bocher*.



À suivre, *Les places de la ville, 3, Plaçons les places*